

## Horizon 2020 : Il faut envoyer des chercheurs à Bruxelles pour « peser en amont » sur les programmes (Denis Despreaux, RUE 2013)

« Pour bien comprendre le fonctionnement des institutions européennes, l'un des meilleurs moyens pour une université est d'envoyer un chercheur comme expert national détaché à Bruxelles. Cela peut être un atout considérable pour savoir quelle stratégie il faut adopter vis-à-vis des mécanismes européens. » C'est ce qu'explique Florence Lelait, directrice du département des affaires européennes et internationales à la DGRI (MESR), jeudi 28 mars 2013, lors du débat « Horizon 2020 : 'Aller à l'Europe', avec qui ? Comment ? » organisé dans le cadre des RUE 2013 (rencontres universités entreprises). Cette démarche constitue « un levier qui n'est pas assez exploité » par les Français, ajoute-t-elle. En outre, « il y a une certaine désillusion de la recherche française vis-à-vis de Bruxelles, qui fait qu'aujourd'hui, les universités n'envoient plus forcément les gens les plus moteurs en termes de programmation en tant qu'expert national détaché », remarque Denis Despreaux, directeur des relations internationales d'Irstea et animateur du groupe « Europe et international » de l'alliance AllEnvi. Il estime qu'il faut au contraire « envoyer des gens reconnus et insister sur le côté positif de cette expatriation pour leur carrière ». Il souligne également la nécessité « de les envoyer avec des éléments de langage ».

En opérant ainsi, il est possible de « peser en amont » sur la définition des programmes, juge Denis Despreaux, répondant par là à une remarque de Jacques Bittoun, président de l'université Paris-Sud, soulignant que les projets européens sont « des contrats qu'on ne négocie pas ». Bernard Salha, directeur d'EDF R&D, abonde dans le sens de Denis Despreaux en soulignant l'importance de « travailler en amont des projets afin d'identifier les domaines sur lesquels [les institutions européennes] travaillent ». « En tant qu'acteurs de l'UE, il nous appartient de définir les sujets qui nous apparaissent prioritaires », ajoute-t-il.

### APPRENDRE À « CHASSER EN MEUTE »

Outre le fait d'envoyer des experts nationaux détachés à Bruxelles, « il faut apprendre à 'chasser en meute' », indique Isabelle This Saint-Jean, vice-présidente du Conseil régional d'Île-de-France, en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ce qu'elle entend par là est qu'il faut « délier le jeu concurrentiel pour y aller ensemble, car [c'est ainsi que] l'efficacité viendra ». Elle insiste également sur la nécessité d'un « travail d'acculturation », afin d'« inciter les acteurs à se diriger vers les guichets européens » tout en les « accompagnant ».

Il « faut éviter la compétition entre Français » et monter des « projets plus synergiques », confirme Denis Despreaux. « Culturellement, il faut pousser les jeunes chercheurs à se lancer dans leurs établissements », indique-t-il. Selon lui, l'un des obstacles est qu'un certain nombre de chercheurs « ne connaissent pas les règles juridiques qui entourent ces projets ». Or, il leur « faut les connaître », insiste-t-il.

Pour soulager les chercheurs qui veulent répondre à des appels européens, Jacques Bittoun annonce qu'il réfléchit à la mise en place d'appels dans son université, qui permettraient de subventionner les déplacements et le temps consacrés à leur préparation. Et, évoquant le poids administratif que représentent au quotidien les projets, Jacques Bittoun estime qu'« il faut montrer aux chercheurs qu'on va aussi les aider après », une fois le projet sélectionné.

### L'EUROPE DOIT « ENCOURAGER » LES CHERCHEURS

« Le monde de la recherche est encore trop à l'intérieur de chaque État », remarque de son côté Luigi Berlinguer, député européen, ancien ministre italien de l'Université et de la Recherche

scientifique et technologique. Selon lui, « c'est à l'Europe de définir des cadres, des règles, des mesures générales et des 'incentives' (incitations) pour encourager les chercheurs à travailler dans ce domaine ».

Afin de permettre à chacun de « voir comment se mobiliser au niveau des établissements, de la région ou encore des entreprises », le MESR organise un colloque sur ce sujet le 21 mai prochain, indique Florence Lelait. Elle fait également savoir que le ministère prévoit « des réunions d'information pour faire connaître le nouveau programme ». De même, un site internet sur les modalités du nouveau programme-cadre devrait être mis en ligne à la rentrée.

#### **Voici l'ensemble des points soulevés pendant le débat :**

**HORIZON 2020.** Le nouveau programme « a une architecture simplifiée » et est « élargi à un plus grand nombre de participants », indique Luigi Berlinguer en présentant Horizon 2020. L'un des problèmes que pose ce nouveau programme, c'est « que le mot 'environnement a disparu de la définition générale », regrette Denis Despreaux. Toutefois, parmi les éléments positifs que ce nouveau programme comporte, il cite notamment l'IET (Institut européen d'innovation et de technologie) « avec ses KICs (Knowledge and Innovation Communities - communautés de la connaissance et de l'innovation), mais aussi les JPI (initiatives de programmation conjointes) ».

**FINANCEMENT.** « La partie la plus sensible du programme Horizon 2020 concerne aujourd'hui le financement », indique Luigi Berlinguer. Il rappelle que le Conseil européen des 7 et 8 février derniers a eu pour conséquence que « pour la première fois dans l'histoire de l'UE, on a procédé à une baisse des fonds à disposition pour les programmes communautaires » (AEF n° 178613).

**PARTICIPATION FRANÇAISE.** « Il existe un affaissement de la participation française sur l'ensemble du dernier PCRD », remarque Florence Lelait, tout en soulignant que « le taux de retour est variable d'un domaine à l'autre ». Elle note également que « les Français ne déposent pas assez de projets, mais quand ils le font, ils ont l'un des meilleurs taux de succès parmi les États membres, qui s'élève à 25,5 % ». De son côté, Jacques Bittoun témoigne sur la part de financement que représentent les programmes européens. « En 2010, les contrats européens représentaient 6,5 millions d'euros pour Paris-Sud, puis ce chiffre est tombé à 4 millions en 2011 et à 3 millions en 2010. Cette baisse est liée à plusieurs événements comme par exemple la création de l'ANR, mais aussi les investissements d'avenir qui ont demandé un travail considérable et ne laissent pas le temps de postuler à l'Europe », explique-t-il.

**« ALLIANCE EUROPÉENNE POUR LA RECHERCHE ».** Il faut « bâtir une alliance européenne pour la recherche », lance Luigi Berlinguer. Il note en effet que « l'Europe a perdu la primauté et le leadership dans le domaine de la recherche ». Selon lui, « l'UE est déjà en retard par rapport aux États-Unis ou au Japon, mais elle commence aussi à l'être par rapport à la Chine ou au Brésil ». Il estime que « la promotion de la recherche et de la société de la connaissance et de l'innovation doivent rester un pilier fondamental » de la construction européenne.

**AVANCER EN DOUCEUR.** « Il faut avancer, mais il faut le faire doucement car le milieu de la recherche universitaire sort ébranlé par la série de mouvements importants qui a eu lieu ces dernières années », souligne Isabelle This Saint-Jean. Elle insiste également sur la nécessité d'éviter toute « uniformisation, car il faut que chacun garde sa spécificité ». Elle évoque ainsi la « dualité du système français » qui doit rester tel qu'il est aujourd'hui. En outre, elle évoque une « difficulté sur laquelle il faut être attentif » : il faut éviter de demander « aux enseignants-chercheurs de faire des choses qui ne figurent pas dans leurs missions », et notamment « de faire de l'administratif au lieu de faire de la recherche ».

---

#### **À lire aussi**

- ▶ [Horizon 2020 : les universités de recherche « ne militent pas pour la réintroduction de l'option coût complet » \(Laura Keustermans, Leru\)](#)  
AEF n° 179869 du vendredi 8 mars 2013 - RI
- ▶ [Budget 2014-2020 de l'UE : le montant d'Horizon 2020 continue à faire l'objet de discussions entre le Conseil et le Parlement](#)  
AEF n° 178613 du lundi 11 février 2013 - RI
- ▶ [Horizon 2020 : « J'ai demandé que priorité soit donnée aux Kets \(technologies clés\), à l'ERC et aux programmes de mobilité » \(G. Fioraso\)](#)

AEF n° 178469 du jeudi 7 février 2013 - RI

- ▶ [Horizon 2020 : « Les chercheurs en SHS devraient être impliqués dans le processus de décision sur les défis de société » \(Science Europe\)](#)

AEF n° 177870 du jeudi 31 janvier 2013 - RI

- ▶ [Horizon 2020 : la Commission européenne cherche à élargir « l'éventail de conseillers experts »](#)

AEF n° 177814 du vendredi 25 janvier 2013 - RI

---

**Cette dépêche fait partie du dossier :**

- ▶ [Horizon 2020](#)
- 

Dépêche n° 180858 © Copyright AEF - 1998/2013

Conformément au code sur la propriété intellectuelle, toute reproduction ou transmission, de cette dépêche est strictement interdite, sauf accord formel de AEF.